

## De la flèche aux vitraux, cessons enfin de faire l'éloge de Viollet-le-Duc Camille Pascal – Le Figaro 16-17 décembre 2023

**Sans sanctifier l'art contemporain, il est possible de défendre la réalisation de nouveaux vitraux dans quelques chapelles de Notre-Dame, estime l'écrivain\*.**

Rien n'est plus jouissif, en France, que de succomber aux délices d'une polémique patrimoniale et culturelle. Le pays peut être en proie à de graves convulsions, le Tout-Paris qui brille et qui pétille se déchaîne soudain, mettant alors les salons - on dit aujourd'hui les dîners en ville -, ainsi que les rédactions qui leur servent d'arrière-cuisine, sens dessus dessous. Des amis se jettent le gant, des couples se disputent, des alliances inattendues se dessinent.

Ce particularisme que le monde nous envie n'est pas né d'hier et remonte à la querelle des Anciens et des Modernes. Il est vrai qu'à l'époque, Charles Perrault ferraillait avec Boileau pour décider de la supériorité du Siècle de Louis XIV sur celui de Périclès. C'était une autre France...

Pour l'heure, chacun est sommé de se déterminer sur l'avenir des vitraux qui ornent six des sept chapelles du bas-côté sud de la cathédrale Notre-Dame. Réclamant l'onction d'un peu de modernité, l'archevêque de Paris, digne héritier de Mgr Affre, est prêt à monter à la barricade. On espère qu'à l'inverse de son prédécesseur il en redescendra indemne. Dans un grand élan concordataire, le président de la République soutient aussitôt l'initiative et l'incendie se réveille, gagne le Quartier latin puis les grands boulevards. Il pourrait même franchir bientôt le périphérique. Est-il raisonnable, dans ces conditions, de venir jeter de l'huile sainte sur le feu ardent, d'abandonner la quiétude et l'écriture, de risquer la disputatio avec de vieux camarades de combat, défenseurs acharnés et incorruptibles du patrimoine, pour prendre un autre parti ?

En vérité, lorsque l'on affecte depuis l'adolescence un soupçon de dandysme, il est difficile d'être de l'avis de tout le monde, et à plus forte raison de milliers de pétitionnaires, pour défendre - qui plus est - cette vieille baderne de Viollet-le-Duc. Il faut être Odette de Crécy ou Madame Verdurin pour admirer l'architecte de Pierrefonds ; or, si je me tourne du côté de chez Swann, je ne peux me résoudre à devenir le thuriféraire de cet architecte mégalomane et roboratif. Jetons un voile pudique sur les raisons qui poussèrent Prosper Mérimée à confier d'immenses chantiers à ce tout jeune architecte dont la mère n'était pas sans charme. Admettons qu'il ait sauvé en les reconstruisant presque intégralement nos plus grands monuments historiques. Il n'en demeure par moins que l'incendie du 15 avril s'est déclenché dans la flèche surdimensionnée sortie toute droite de son imagination et que les points de fragilité qui faillirent emporter l'ensemble de l'édifice étaient, en grande partie, imputables au surpoids de ses fantaisies. L'architecte de la basilique de Vézelay, pour mieux se grandir, n'hésitait pas à se jucher sur des épaules médiévales et anonymes, au risque de les écraser un peu.

Faut-il l'avouer ? À titre personnel, je me serais même passé de la reconstruction à l'identique de cette flèche postiche pour rendre à Notre-Dame sa silhouette hugolienne mais l'émotion était trop grande pour que le débat puisse avoir lieu. Elle est aujourd'hui en cours d'achèvement, applaudissons à la prouesse technique et saluons, au son du clairon, la mémoire du général Georgelin.

Loin de moi pourtant l'idée de sanctifier un art contemporain dont l'esprit de déconstruction m'est étranger, mais convenons tout de même que les vitraux de Claude Viallat pour la nef gothique de l'église d'Aigues-Mortes, en Languedoc - je fais à dessein le choix d'un artiste vivant -, sont d'une tout autre force artistique et spirituelle que les coloriations néogothiques de Viollet-le-Duc. Pour autant, avons-nous le droit de déposer son oeuvre et de lui en substituer d'autres ? C'est là d'abord une question juridique qu'il conviendra de trancher, notamment au regard du classement de la cathédrale et de ses décors, mais pas seulement. Rappelons qu'en 1963 André Malraux commanda à Chagall, de sa seule autorité, un nouveau plafond pour la salle de l'Opéra Garnier. Il est vrai qu'à cette époque le ministère de la Culture avait été taillé aux mesures d'un colosse de la littérature capable de discuter d'égal à égal avec les plus grands créateurs de son temps. En moins d'un an, cette oeuvre monumentale occulta *Les Muses et les Heures du jour et de la nuit*, d'un certain Jules Eugène Lenepveu, fresque pourtant classée monument historique dès 1924. Ce fut un beau scandale, aussi vite retombé dans l'oubli. Imagine-t-on aujourd'hui démonter le plafond de Chagall avec le souci de visiter l'Opéra de Paris en version originale ?

Loin d'être anecdotique, la polémique qui enfle en ce moment même nous place face à une alternative philosophique, pour ne pas dire de civilisation. Est-il encore possible, dans une « France mère des arts, des armes et des lois », de chercher le beau, au sens kantien du terme, en lieu et place du joli ?

\* *Demier livre paru* : « L'air était tout en feu » (Robert Laffont, 2022).